

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025

PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2026

SOMMAIRE

AFFECTATION DES RESULTATS 2025.....	3
--	----------

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 / PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2026

Budget principal.....	4
Autorisations de programme/Crédits de paiement.....	22
Budget Collecte sélective.....	25
Budget CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes).....	29

ETAT DE LA DETTE.....	32
------------------------------	-----------

EVOLUTION DES SEUILS DE GESTION.....	33
---	-----------

Le vote du budget primitif 2026 s'inscrit dans la continuité du débat d'orientations budgétaires organisé le 3 février 2026.

Le budget primitif du SICTOM Nord Allier est composé du budget principal et de 2 budgets annexes :

- **Collecte sélective**
- **CSDU** (Centre de Stockage des Déchets Ultimes)

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le projet de budget 2026 intègre l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025, ces derniers étant en totale concordance avec les comptes du comptable public.

Il est rappelé que le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement. Dans ce cas, il sera inscrit en réserve au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

BUDGET PRINCIPAL (en euros TTC)

	section de fonctionnement	section d'investissement	restes à réaliser 2025
dépenses	13 590 472,02 €	2 421 326,76 €	391 800 €
recettes	13 444 185,40 €	1 479 094,89 €	840 000 €
résultat d'exercice	-146 286,62 €	-942 231,87 €	448 200 €
résultat de clôture	3 887 224,38 €	-1 088 298,61 €	448 200 €

considérant le solde des restes à réaliser de :	448 200,00 €
considérant que la section d'investissement présente un besoin de financement :	- 640 098,61 €
<u>il est proposé :</u>	
- d'affecter au compte de réserves 1068	- 640 098,61 €
- de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	3 247 125,77 €

BUDGET ANNEXE COLLECTE SELECTIVE (en euros HT)

	section de fonctionnement	section d'investissement	restes à réaliser 2025
dépenses	1 479 567,06 €	626 352,34 €	270 800 €
recettes	1 828 511,60 €	517 372,75 €	0 €
résultat d'exercice	348 944,54 €	-108 979,59 €	-270 800 €
résultat de clôture	1 593 573,47 €	110 958,98 €	-270 800 €

considérant le solde des restes à réaliser de :	270 800,00 €
considérant que la section d'investissement présente un besoin de financement :	- 159 841,02 €
<u>il est proposé :</u>	
- d'affecter au compte de réserves 1068	- 159 841,02 €
- de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	1 433 732,45 €

BUDGET ANNEXE C.S.D.U. (en euros TTC)

	section de fonctionnement	section d'investissement	restes à réaliser 2025
dépenses	181 202,52 €	110 622,00 €	4 600 €
recettes	234 480,00 €	38 402,09 €	0 €
résultat d'exercice	53 277,48 €	-72 219,91 €	-4 600 €
résultat de clôture	85 050,22 €	-73 650,19 €	-4 600 €

considérant le solde des restes à réaliser de :	4 600,00 €
considérant que la section d'investissement présente un besoin de financement :	- 78 250,19 €
<u>il est proposé :</u>	
- d'affecter au compte de réserves 1068	- 78 250,19 €
- de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	6 800,03 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget est voté par chapitre

Budget TTC

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	6 784 951	
012	Charges de personnel	6 108 640	
65	Autres charges de gestion	126 290	
66	Charges financières	202 200	
67	Charges exceptionnelles	3 050	
002	Résultat de fonctionnement		3 247 120
013	Atténuation de charges		325 000
70	Produits des services, ventes diverses		1 489 750
73	Impôts et taxes		11 652 000
74	Dotations, subventions et participations		122 800
75	Autres produits de gestion courante		4 000
76	Produits financiers		50
78	Reprises sur provisions		1 500 000
023	Virement à la section d'investissement	4 314 789	
042	Dépenses d'ordre de transfert entre sections	897 800	97 000
		18 437 720	18 437 720

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget est voté par opération

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement	1 088 299	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 016 720	4 002 000
op 11	Pesée - informatique	114 330	
op 13	Aménagement du site du SICTOM	58 600	
op 31	Déchèterie de Bourbon l'Archambault	432 150	
op 32	Déchèterie de Coulandon	22 500	
op 33	Déchèterie de Dompierre	816 410	
op 34	Déchèterie de Neuilly	15 600	
op 35	Déchèterie d'Avermes	21 300	
op 36	Déchèterie La Chapelle-aux-Chasses	25 060	
op 37	Bâtiment social	2 500	
op 42	Déchèterie de Thionne	391 010	
op 1001	Matériel	670 870	
op 1002	Matériel de transport	423 800	
op 1003	Bâtiment administratif	40 000	
op 1016	Déchèterie de Chézy	8 710	
op 1017	Réseau de chaleur	482 830	
op 1019	Etude optimisation des collectes	60 000	
op 1020	Réalisation d'un quai de transfert	5 000	
op 1022	Déchèterie de Lurcy-Lévis	21 500	
op 1023	Plateforme de compostage de DV	94 000	
op 1024	UVE de Bayet	2 707 500	
op 1025	PLPDMA	36 000	
10	Dotations, fonds divers et réserves		225 000
1068	Affectation de l'excédent de fonctionnement N-1		640 100
13	Subventions d'investissement		70 000
021	Virement de la section de fonctionnement		2 814 789
024	Cessions		2 000
040	Dépenses/recettes d'ordre de transfert entre sections	97 000	897 800
041	Opérations patrimoniales	11 000	11 000
		8 662 689	8 662 689

RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....18 437 720 €

(BP 2025 : 17 007 411 €)

La section de fonctionnement retrace les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services du SICTOM Nord Allier.

Les recettes réelles.....18 340 720 €

(BP 2025 : 16 912 411 €)

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et des ventes diverses.....1 489 750 €

(BP 2025 : 1 345 450 €)

Ce chapitre regroupe les produits issus du fonctionnement courant des services. Il convient de les estimer avec prudence car ils sont soumis aux variations de l'activité du tissu économique local ainsi que du cours des matières premières.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Redevance occupation du domaine public (SPL ALLIER TRI + MILLOT ENV.) (avant 2026, recette passée au chapitre 75)	-	-	16 600
Redevance spéciale des OM	780 000	877 987,90	820 000
Prestations réalisées (HT) :	129 500	192 780,38	153 000
- Apporteurs extérieurs déchets verts	14 500	22 195,32	13 000
- Mutualisation des frais de transport à Bayet	115 000	170 585,06	140 000
Vente de marchandises	139 500	150 266,38	142 600
Composteurs individuels	9 000	9 360,00	8 000
Matériaux collectés (ferraille, batteries, huiles de cuisine)	130 500	140 906,38	134 600
Remboursement frais de :	296 450	324 514,63	357 550
personnel par le budget Collecte sélective	181 000	177 945,97	227 000
fonct. Déch. Bourbon par le SICTOM de Cérilly	32 000	53 750,44	40 000
lavage des camions + pesées + GNR + eau + broyeur plateforme de compostage	83 450	92 818,22	90 550
Total chapitre 70	1 345 450	1 545 549,29	1 489 750

Redevance d'occupation du domaine public : initialement perçu au chapitre 75, ce poste regroupe les loyers facturés à la SPL ALLIER TRI et la société Millot Environnement occupant provisoirement une partie du bâtiment de transit.

Redevance spéciale pour les ordures ménagères : L'inscription budgétaire 2026 intègre une baisse de tonnages ainsi qu'une hausse du coût facturé (voté en juin 2025).

Prestations réalisées par le SICTOM Nord Allier : Ces recettes regroupent les apports de déchets verts par des professionnels à la plateforme de compostage ainsi que les rotations de FMA facturées au SICTOM Sud Allier.

Ventes de marchandises : Ce poste regroupe les ventes de composteurs individuels ainsi que les ventes de matériaux collectés en déchèterie. Directement liées aux cours des matières premières, ces ventes sont en baisse depuis 2023.

Remboursements de frais :

Une quote-part des frais de personnel est refacturée au budget annexe Collecte sélective.

La piste de lavage, la cuve de gazole et de GNR sont mises à disposition des sociétés ONYX, COVED et Millot Environnement, moyennant une refacturation mensuelle.

Chapitre 73 – Impôts et taxes.....11 652 000 €
(BP 2025 : 11 367 700 €)

Ce chapitre intègre le produit des contributions appelées auprès des collectivités adhérentes au SICTOM Nord Allier.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Contributions des collectivités membres	11 367 700	11 367 751,00	11 652 000
Total chapitre 73	11 367 700	11 367 751,00	11 652 000

La prospective pour la période 2026-2031 a été présentée lors du conseil syndical du 3 février 2026.

La revalorisation des bases locatives a été fixée par le législateur à 0,8% pour l'année 2026.

Une hausse complémentaire sera pratiquée sur les contributions appelées au titre de 2026 afin d'absorber l'évolution des coûts de traitement des déchets mais également afin d'anticiper l'important volume d'investissements prévu dans les 4 années à venir.

Ainsi, les contributions pour 2026 augmenteront de **2.5 %**, soit 11 652 000 €.

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations.....122 800 €
(BP 2025 : 107 100 €)

Ce chapitre intègre les soutiens des éco-organismes, d'éventuelles subventions de fonctionnement ainsi que des remboursements d'assurances liés aux sinistres.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Subventions et soutiens écoorganismes	102 100	116 558,42	120 800
Rembours. par assurances	5 000	6 725,95	2 000
Total chapitre 74	107 100	123 284,37	122 800

Les **soutiens des Eco organismes** : peuvent varier en fonction des tonnages collectés ou des actions de communication menées.

Le déploiement technique des REP est opérationnel sur l'ensemble des déchèteries, excepté la filière PMCB qui continue à accumuler du retard.

Les **remboursements d'assurance** concernent des sinistres liés à des véhicules ou des bâtiments.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.....4 000 €

(BP 2025 : 20 600 €)

Ce chapitre constate les redevances versées pour occupation du domaine public ainsi que des recettes liées à l’activité des services.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Revenus des immeubles (basculés au chapitre 70 en 2026)	16 600	17 500,00	-
Mises à disposition de bennes de déch/véhicules	4 000	4 904,20	4 000
Prestation de service (broyage parcelle, réparations ...)	-	2 399,10	-
Produits divers (pénalités perçues, remb taxes foncières...)	-	1 041,63	-
Total chapitre 75	20 600	25 844,93	4 000

Le revenu des immeubles sera enregistré au chapitre 70, à compter de 2026.

Le SICTOM Nord Allier facture également des mises à disposition de bennes de déchèteries ou de véhicules.

- Les produits divers intègrent :
- des dégrèvements de remboursement de taxes foncières 2024,
 - des prestations de réparations par les services techniques ou le garage

Chapitre 76 – Produits financiers.....50 €

(BP 2025 : 50 €)

Ce chapitre intègre les revenus de parts sociales.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Parts sociales (CACF)	50	47,70	50
Total chapitre 76	50	47,70	50

Ce poste enregistre les intérêts des parts sociales détenues au Crédit Agricole Centre France.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.....
0 €

(BP 2025 : 0 €)

La nomenclature M57 a limité les produits exceptionnels aux annulations de mandats sur exercices antérieurs et aux produits de cession.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Annulation mandat s/ex. antérieur (Rembours. Coefficient TVA)	-	20 965,00	-
Cessions (Fourgon, manitou, local DMS incendié, BOM, bacs)	-	35 283,72	-
Total chapitre 77	-	56 248,72	-

Remboursement de TVA : En 2025, avec le soutien du cabinet CTR, le SICTOM Nord Allier a obtenu le remboursement d’une quote-part de TVA sur les dépenses de fonctionnement de 2024.

Cessions : en 2025, plusieurs ventes ont été réalisées : un fourgon, un manitou, un local DMS incendié, une BOM et des bacs usagés.

Chapitre 78 – Reprises sur provisions.....
1 500 000 €

(BP 2025 : 0 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Reprise s/provisions	-	-	1 500 000
Total chapitre 78	-	-	1 500 000

La provision constituée en 2024 et 2025 pour un montant global de 1.5 million sera utilisée en 2026, pour faire face aux premiers appels de fonds du nouveau délégataire Ronaval.

Chapitre 013 – Atténuations de charges.....
325 000 €

(BP 2025 : 38 000 €)

Ce chapitre regroupe les remboursements liés à des achats de fournitures diverses mais également des remboursements de rémunérations (Indemnités journalières) et de charges sociales pour les agents en détachement.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Rembours. sur prestations	-	2 294,24	-
Rembours. sur rémunération de personnel et charges sociales	25 000	214 334,54	25 000
Remb. cotisation CNRACL	13 000	12 928,45	300 000
Total chapitre 013	38 000	229 557,23	325 000,00

Remboursements de rémunérations : sont principalement estimés pour les arrêts maladie supérieur à 30 jours.

Remboursement des heures syndicales : les représentants du personnel ont une dotation d’heures qui est prise en charge par le centre de gestion de l’Allier et donc remboursée au SICTOM Nord Allier.

Remboursement cotisations URSSAF : En 2026, avec l’assistance du cabinet CTR, une nouvelle demande de remboursement de cotisations URSSAF a été émise, pour un montant de plus de 900 000 €. Par souci de sincérité budgétaire, l’inscription du remboursement (qui n’est pas acquis) est limitée à 300 000 €.

Résultat de fonctionnement antérieur.....
3 247 120 €

(BP 2025 : 4 033 511 €)

Ce montant correspond au résultat dégagé par la section de fonctionnement en fin d’exercice 2025, déduction faite de l’éventuel besoin de financement de la section d’investissement.

Fin 2025, la section d’investissement présente un besoin de financement de 640 098.61 €.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2025 est donc en priorité affecté pour couvrir ce besoin de financement, le solde est repris en 2026 pour un montant de 3 247 125.77 €.

Les recettes d'ordre.....97 000 €
(BP 2025 : 95 000 €)

Les recettes d'ordre englobent les travaux en régie réalisés par les services techniques du SICTOM Nord Allier ainsi que les moins-values de cession.

Ces inscriptions se retrouvent en dépenses d'ordre de la section d'investissement.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Travaux en régie	95 000	70 338,16	97 000
Cessions	-	25 564,00	-
Total chapitre 042	95 000	95 902,16	97 000

Les **travaux réalisés en 2025** par les agents du service technique sont les suivants :

- Réfection de bennes de déchèteries,
- Fabrication et pose de rambarde de sécurité à la déchèterie de Coulandon,
- Réfection des peintures (barrières, portiques) à la déchèterie d'Avermes,
- Aménagement de bureaux
- Fermeture de la zone stock dans le magasin

En 2026, il est prévu :

- Réfection de bennes de déchèteries,
- Remplacement de bastaings en bas de quai dans les déchèteries,
- Remplacement conduite en acier au surpresseur,
- Réalisation de paniers/dégrilleurs pour poste de relèvement et piste de lavage,
- Réalisation et pose de trappes de ventilation et électricité dans locaux réemploi,
- Travaux de peinture en déchèteries.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....18 437 720 €

(BP 2025 : 17 007 411 €)

Les dépenses réelles.....13 225 131 €

(BP 2025 : 13 897 330 €)

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....6 784 951 €

(BP 2025 : 6 678 530 €)

Les prévisions budgétaires 2025 tiennent compte du contexte économique actuel. Les principales variations sont les suivantes :

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Fluides (eau-électricité-carburants)	758 500	565 189,25	691 000
<i>Eau</i>	10 000	8 739,83	10 500
<i>Electricité</i>	70 000	36 551,49	70 000
<i>Carburants</i>	678 500	519 897,93	610 500
Fournitures et petit équipement (entretien, travaux en régie, vêtements de travail...)	172 000	94 712,62	153 500
Prestations de services dont :	4 511 350	3 869 910,19	4 324 076
<i>exploitation de la plateforme de compostage</i>	250 000	224 561,73	260 000
<i>incinération et enfouissement</i>	3 851 500	3 416 596,11	3 707 000
<i>Curage réseaux et dératization</i>	45 200	43 351,86	42 200
<i>Entretien des bacs, esp.verts, vêtements travail, lavettes</i>	95 200	82 489,20	108 900
<i>Valorisation des déchets recyclables</i>	112 000	100 782,09	106 500
Locations mobilières et immobilières	4 100	2 267,50	4 850
Entretien bâtiments/réseaux/réparation de matériel	31 950	18 803,00	23 455
Entretien véhicules	420 000	318 995,11	434 000
Maintenance	130 100	109 748,01	158 200
Assurances	278 000	274 066,58	290 000

Fluides : les prévisions budgétaires 2026 intègrent le nouveau contrat d'électricité issu de l'appel d'offre du SDE 03 ainsi que l'accord cadre passé pour l'acquisition des carburants.

Fournitures et petit équipement : ce poste intègre une provision de 5 000 € pour faire face aux réparations éventuelles lors de sinistres non déclarés aux assurances ainsi que des fournitures pour les travaux en régie.

Prestations de services : Ce poste de dépense intègre tous les coûts de traitement des déchets collectés par le SICTOM.
La baisse des tonnages d'ordures ménagères permet de réduire ce principal poste de dépense.

Entretien des véhicules : Le SICTOM Nord Allier poursuit sa politique d'auto-assurance débutée en 2024 une provision de 50 000 € est prévue à ce titre.

Assurance : Les marchés d'assurance vont être relancés début 2026 pour une durée de 4 ans.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Etudes :	8 000	12 273,28	8 000
<i>ass. Financière à la prospective</i>	8 000	6 240,00	8 000
<i>Ass. Fiscale, cabinet CTR</i>	-	6 033,28	-
Documentation-abonnement / formation / frais déplacement	68 600	54 383,93	60 300
Honoraires/frais d'acte (cabinet CTR)	26 410	37 048,18	313 910
Communication/annonces légales	86 850	65 235,26	123 650
Téléphonie/Affranchissement	43 850	47 902,72	49 450
Frais bancaires	220	43,38	1 460
Cotisations (ATDA, AMORCE, PAMPA...)	6 700	6 701,47	7 400
Entretien des locaux	18 200	18 339,00	26 000
Droits d'accès aux déch.SICTOM Sud Allier	16 500	-	18 500
Taxes foncières	28 500	8 852,00	28 500
Reversement au budget CSDU - garanties post exploitation	68 700	68 700,00	68 700
Total chapitre 011	6 678 530	5 573 171,48	6 784 951

Etudes : en 2026, aucune étude particulière ne sera menée, seule une assistance financière est budgétée.

Documentation/Formation : Ce poste intègre d'entre autres toutes les formations obligatoires liées au renouvellement des permis poids lourds et habilitations diverses.

Honoraires : En 2026, avec l'assistance du cabinet CTR, une nouvelle demande de remboursement de cotisations URSSAF a été émise, pour un montant de plus de 900 000 €. Il est rappelé que le cabinet se rémunère à hauteur de 30 %. Ainsi, par souci de sincérité budgétaire, une inscription de 300 000 € est faite en dépense et en recette afin de neutraliser l'impact budgétaire tant en cas de refus qu'en cas d'accord.

Par ailleurs, le SICTOM Nord Allier demandera le remboursement d'une quote-part de TVA suite à calcul d'un coefficient de déductibilité par CTR.

Enfin, en 2026, 4 sessions de formation Référent site de compostage partagé et autonome seront reconduites en septembre au SICTOM Nord Allier (5 400 €).

Communication : Avec le déploiement du schéma de collecte sur le secteur 1, une campagne de communication sera menée pour informer les usagers concernés.

Taxes foncières : Avec le soutien du cabinet CTR, le SICTOM Nord Allier devrait désormais être exonéré de certaines taxes foncières sur le bâti. Dans l'attente de la mise à jour des fichiers des services fiscaux, les crédits sont par prudence inscrits en 2026.

Chapitre 012 – Charges de personnel.....6 108 640 €
(BP 2025 : 5 933 100 €)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses liées au personnel, rémunérations, cotisations sociales, assurances du personnel, médecine du travail, CNAS...

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Rémunérations + cotisations	5 696 100	5 528 131,04	5 874 100
Assurances du personnel	200 000	198 259,05	200 000
Médecine du travail, expertises	6 500	1 783,72	2 040
Autres (frais concours/conseil de discipline)	500	-	500
CNAS	30 000	29 370,00	32 000
Total chapitre 012	5 933 100	5 757 543,81	6 108 640

Rembours. sur rémunération de personnel et charges sociales	38 000	227 262,99	325 000
Total chapitre 013 (recettes liées au personnel)	38 000	227 262,99	325 000

Charges nettes de personnel	5 895 100	5 530 280,82	5 783 640
------------------------------------	------------------	---------------------	------------------

Le budget 2026 intègre l'ensemble des évolutions présentées lors du DOB 2026, à savoir :

- De la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026 et de l'indemnité différentielle
- Hausse des cotisations CNRACL, IRCANTEC, Centre de Gestion
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) estimé à 1.5 %, à périmètre constant,
- Monétisation des jours de compte épargne temps
- Recrutements de :
 - 2 agents chargés du suivi qualité
 - 1 renfort temporaire au service garage

En 2026, avec l'assistance du cabinet CTR, une nouvelle demande de remboursement de cotisations URSSAF a été émise, pour un montant de plus de 900 000 €. Par souci de sincérité budgétaire, l'inscription du remboursement (qui n'est pas acquis) est limitée à 300 000 €.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion.....
126 290 €

(BP 2025 : 69 550 €)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus et leurs cotisations sociales, les créances irrécouvrables, les subventions.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Dépenses informatique en cloud	8 930	8 259,60	23 600
Elus : Indemnités + cotisations + frais de formation	36 900	36 248,52	36 830
Créances irrécouvrables/éteintes	4 050	3 990,18	30 800
Subventions versées : - au Comité d'Etablissement - à des personnes privées (opération de communication)	19 000 660	19 000,00 75,00	19 000 1 050
Arrondis de TVA/PAS/Congés bonifiés	10	1,39	15 010
Total chapitre 65	69 550	67 574,69	126 290

Dépenses informatiques en cloud : ce compte regroupe les frais d’hébergement de plusieurs logiciels métier.

Elus : regroupe les indemnités du Président et des 4 vice-présidents ainsi que les cotisations et frais de formation.

Créances irrécouvrables : correspondent à des montants de redevance spéciale impayés. Certains sont frappés de prescription quadriennale, d’autres sont dus par des entreprises placées en liquidation judiciaire. Une délibération nominative détaillée sera prise au conseil du 3 mars 2026.

Subventions : Seulement 3 familles ont sollicité l’aide de 15 € du SICTOM Nord Allier pour l’acquisition de protections féminines durables, action entrant dans la démarche de la réduction de déchets

Chapitre 66 – Charges financières.....
202 200 €

(BP 2025 : 213 100 €)

Ce chapitre constate le remboursement des intérêts d’emprunts contractés par le SICTOM Nord Allier, ainsi qu’une cotisation pour une garantie financière liée à l’exploitation de l’ISDND.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Intérêts des emprunts	209 000	155 997,22	198 500
Garanties financières	4 100	3 614,26	3 700
Total chapitre 66	213 100	159 611,48	202 200

En 2025, le SICTOM Nord a bénéficié de la baisse des taux au travers des contrats d’emprunts souscrits à taux variables.
Deux nouveaux emprunts ont été souscrits pour un montant global de 840 000 € qui n’ont été mobilisés qu’en janvier 2026.

L’encours global de la dette au 1^{er} janvier 2026 s’élève à 6 873 850 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.....3 050 €
(BP 2025 : 3 050 €)

Ce chapitre comprend principalement une provision pour d’éventuels titres à annuler sur les exercices antérieurs et la subvention d’équilibre versée au budget annexe Collecte sélective quand elle est nécessaire.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Titres annulés s/exercices antérieurs	3 050	2 010,78	3 050
Subv.équilibre au budget Collecte sélective	-	-	-
Total chapitre 67	3 050	2 010,78	3 050

Titres annulés sur exercices antérieurs : concernent principalement des titres de redevance spéciale nécessitant des régularisations.

Subvention au budget annexe Collecte sélective : aucune subvention d’équilibre n’est prévue en 2026.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions.....0 €
(BP 2025 : 1 000 000 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Dotations amortissements et provisions	1 000 000	1 000 000,00	-
Total chapitre 68	1 000 000	1 000 000,00	-

Afin d’anticiper la participation du SICTOM Nord Allier aux travaux de l’UVE de Bayet, une provision pour risques et charges de 1 000 000 € a été constituée en 2025 (500 000 € en 2024).

Cette provision sera utilisée dès 2026 pour financer les premiers appels de fonds du nouveau délégataire, Ronaval.

Les dépenses d’ordre.....5 212 589 €
(BP 2025 : 3 110 081 €)

Chapitre 042 – Dépenses d’ordre de transfert entre sections.....897 800 €
(BP 2025 : 1 024 300 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Dotations Amortissements et Provisions	1 024 300	969 712,06	897 800
Plus-value sur cessions de biens	-	60 847,72	-
Total chapitre 042	1 024 300	1 030 559,78	897 800

Les dépenses d’ordre retracent les dotations aux amortissements ainsi que les plus-values des cessions réalisées durant l’année.

Chapitre 023 - Virement à la section d’investissement.....4 314 789 €
(BP 2025 : 2 085 781 €)

Ces crédits dégagés de la section de fonctionnement permettent de financer les opérations d’investissement en limitant le recours à l’emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT.....8 662 689 €

(BP 2025 : 4 387 347 €)

Cette section regroupe des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts, des dotations (FCTVA) et des subventions d'équipement.

Les recettes réelles.....3 439 100 €

(BP 2025 : 1 277 266 €)

Chapitres 10 – 13 - 16 – 23 - Produits des dotations –subventions –emprunts3 437 100 €

(BP 2025 : 1 275 266 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
FCTVA sur dépenses investissement réalisées en N-1	116 000	130 268,37	225 000
Affectation de l'excédent de fonctionnement N-1	318 266	318 266,74	640 100
Subventions d'investissement	-	-	70 000
Emprunts	841 000	-	2 502 000
<i>Emprunt matériel de transport</i>	-	-	530 000
<i>Emprunt Réseau déchèteries</i>	841 000	-	800 000
<i>Emprunt UVE Bayet</i>	-	-	1 172 000
Total chapitres 10, 13, 16, 23	1 275 266	448 535,11	3 437 100

FCTVA : se calcule sur les dépenses TTC réalisées en 2025, à un taux de 16,404 %.

Subvention d'investissement : des demandes sont en cours de traitement pour le déploiement de la vidéosurveillance en déchèterie.

Le fonds Chaleur de l'ADEME a attribué une subvention de 64 000 € pour l'installation d'une chaudière biomasse sur le site de Chézy.

Emprunt : Deux emprunts d'un montant global de 840 000 € ont été signés fin 2025, mais mobilisés qu'en janvier 2026. Ils se retrouvent dans les reports de recettes.

En 2026, des emprunts sont prévus pour un montant de 2 502 000 €, dont 1 172 000 € pour la subvention d'équipement de l'UVE de Bayet.

Le solde des investissements réalisés sera financé par les ressources propres (FCTVA et Amortissements) et par l'autofinancement.

F
F

Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations.....2 000 €

(BP 2025 : 2 000 €)

Les valeurs de reprise des véhicules ou matériel cédé n'étant fixé qu'à la signature du marché, l'inscription budgétaire est minorée.

Les recettes d'ordre.....5 223 589 €
(BP 2025 : 3 110 081 €)

Elles regroupent les dotations aux amortissements des immobilisations, les dotations aux provisions et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Dotations aux amortissements et provisions897 800 €
(BP 2025 : 1 024 300 €)

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement. Ce procédé comptable permet d'étaler dans le temps la charge consécutive au remplacement des immobilisations.

Opérations patrimoniales11 000 €
(BP 2025 : 0 €)

Les frais d'études liées à la construction de la chaudière biomasse seront basculés en compte de travaux.

Virement de la section de Fonctionnement4 314 789 €
(BP 2025 : 2 085 781 €)

Il correspond à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....8 662 689 €

(BP 2025 : 4 387 347 €)

Les dépenses réelles8 554 689 €

(BP 2025 : 4 292 347 €)

Chapitres 20 - 21 - 23 - études – acquisitions - travaux6 449 670 €

(BP 2025 : 3 189 280 €)

Les dépenses d'équipement présentées dans le cadre du DOB 2026 sont récapitulées ci-dessous. Il est rappelé que les travaux sur le réseau de déchèteries (hors déchèterie de Chézy), la chaudière biomasse et le déploiement du nouveau schéma de collecte font l'objet d'autorisation de programme, permettant ainsi l'inscription des crédits au fur et à mesure des besoins, page 22-24.

libellé des travaux prévus en 2025	BP 2025 (RAR inclus)	compte administratif 2025	libellé des travaux prévus en 2026	restes à réaliser 2025 sur 2026	BP 2026 (RAR inclus)
op 11 - Pesée - informatique Changement du logiciel	30 250 €	972,00 €	op 11 - Pesée - informatique Changement du logiciel de pesée + capteurs + bornes + répéteurs	114 000 €	114 330 €
op 13 - Aménagement du site du SICTOM Passage en LED des éclairages extérieurs du site (2 ^{ème} tranche)... 38 000 € Rempl. onduleurs bât Administratif + Communication 10 300 € remise aux normes blocs issues de secours/trappes désenfumage/extincteurs..... 6 600 € Rempl conduite acier du surpresseur..... 8 500 € Renforcement dalle à la case à verre..... 20 200 € Provision pour enrobés pollués aux hydrocarbures..... 5 500 € Divers..... 2 000 €	139 400 €	128 057,95 €	op 13 - Aménagement du site du SICTOM Rempl. pompes surpresseur 7 000 € Rempl karcher thermique..... 17 000 € Enrobés pollués aux hydrocarbures..... 4 200 € trappes désenfumage..... 6 200 € Divers.(extincteurs,...)..... 5 100 €	19 100 €	58 600 €
op 31 - Déchèterie de Bourbon l'Arch. AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE	788 110 €	16 100,59 €	op 31 - Déchèterie de Bourbon l'Arch. AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE + travaux	- €	432 150 €
op 32 - Déchèterie de Coulandon AP 9 - Modernisation de la déchèterie - vidéosurveillance + signalétique + bâche incendie + local gardien + auvent GEM	108 210 €	81 158,51 €	op 32 - Déchèterie de Coulandon AP 9 - Modernisation de la déchèterie - signalétique + bardage local gardien + détecteurs ATEX	- €	22 500 €
op 33 - Déchèterie de Dompierre AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE + relevés topo + signalétique + raccord.fibre	30 910 €	13 454,05 €	op 33 - Déchèterie de Dompierre AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE + travaux + signalétique + raccord.fibre	- €	816 410 €
op 34 - Déchèterie de Neuilly AP 9 - Modernisation de la déchèterie - vidéosurveillance + signalétique + dossier ICPE	27 300 €	18 110,81 €	op 34 - Déchèterie de Neuilly AP 9 - Modernisation de la déchèterie - signalétique + détecteurs ATEX + dossier ICPE	- €	15 600 €
op 35 - Déchèterie d'Avermes AP 9 - Modernisation de la déchèterie - vidéosurveillance + signalétique + local DMS + auvent GEM + dossier ICPE	65 210 €	49 319,23 €	op 35 - Déchèterie d'Avermes AP 9 - Modernisation de la déchèterie - signalétique + détecteurs ATEX + dossier ICPE	- €	21 300 €

libellé des travaux prévus en 2025	BP 2025 (RAR inclus)	compte administratif 2025	libellé des travaux prévus en 2026	restes à réaliser 2025 sur 2026	BP 2026 (RAR inclus)
op 36 - Déchèterie de La Chapelle-aux-Chasses AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE + Travaux + contrôle d'accès + signalétique + locaux DMS/réemploi/gardien + auvent GEM	525 110 €	516 278,89 €	op 36 - Déchèterie de La Chapelle-aux-Chasses AP 9 - Modernisation de la déchèterie - solde MOE/Travaux + signalétique	- €	25 060 €
op 37 - Bâtiment social	- €	- €	op 37 - Bâtiment social Réparation fuite escaliers	- €	2 500 €
op 42 - déchèterie de Thionne AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE	20 910 €	6 930,49 €	op 42 - déchèterie de Thionne AP 9 - Modernisation de la déchèterie - MOE	- €	391 010 €
op 1001 - Matériel	381 200 €	97 034,84 €	op 1001 - Matériel	41 900 €	670 870 €
<i>Bennes ampliroll.....</i> 18 000 € <i>Bennes plâtre.....</i> 13 200 € <i>Colonnes de récupération huiles moteur.....</i> 5 700 € <i>Colonnes/Bacs OM.....</i> 233 600 € <i>Colonnes semi-enterrées.....</i> 14 900 € <i>Petit équipement pour Services techniques</i> <i>(poste à soudure, débroussailleuse).....</i> 7 000 € <i>Petit matériel pour déchèteries</i> <i>(caisses de transport pour batteries, souffleur dorsal...).....</i> 1 900 € <i>Appareil réglage trains avant poids lourds.....</i> 25 000 € <i>Imprévus.....</i> 4 000 €	329 300 €	37 722,42 €	<i>Bennes ampliroll.....</i> 17 000 € <i>Bennes gravats.....</i> 11 000 € <i>Colonnes/Bacs OM.....</i> 434 700 € <i>Colonnes semi-enterrées.....</i> 65 000 € <i>Petit équipement pour Services techniques</i> <i>(débroussailleuse, fer à souder, boulonneuse, radiamètre).....</i> 3 100 € <i>Petit matériel pour déchèteries (caisses de transport pour DMS).....</i> 1 300 € <i>Appareil réglage trains avant poids lourds.....</i> 26 000 € <i>Imprévus.....</i> 4 000 €	37 500 €	599 600 €
<i>Téléphones Portables</i> 400 € <i>Ordinateurs</i> 15 500 € <i>Mobilier.....</i> 4 500 € <i>Serrures Simons voos (Locaux tech des déchèteries/Bât adm-Com°</i> 4 500 € <i>Composteurs de grande capacité.....</i> 12 500 € <i>Balances pour locaux réemploi.....</i> 3 000 € <i>Réparation bennes de déchèteries.....</i> 9 100 €	51 900 €	59 312,42 €	<i>Ordinateurs</i> 15 200 € <i>Terminal SIG.....</i> 5 450 € <i>Mobilier.....</i> 2 300 € <i>Serrures Simons voos (Locaux tech des déchèteries).....</i> 500 € <i>Composteurs de grande capacité.....</i> 24 000 € <i>Balances pour locaux réemploi.....</i> 800 € <i>Matériel pour manifestation + chevalets signalétique déch.....</i> 9 800 € <i>Réparation bennes de déchèteries.....</i> 8 700 €	4 400 €	71 270 €
op 1002 - Matériel de transport 2 fourgons (dont 1 accidenté indemnisé en 2024)..... 92 600 € Ampliroll de déchèterie (accidenté et indemnisé en 2024)..... 244 400 €	337 000 €	221 664,00 €	op 1002 - Matériel de transport 1 fourgon..... 47 000 € BOM 7 m ³ 250 000 € Benne à grappin pour chargeur DIECI..... 8 000 € Kits de réparation de lames FMA..... 42 000 €	73 600 €	423 800 €

libellé des travaux prévus en 2025	BP 2025 (RAR inclus)	compte administratif 2025	libellé des travaux prévus en 2026	restes à réaliser 2025 sur 2026	BP 2026 (RAR inclus)
'op 1003 - Bâtiment administratif remplacement climatisation	48 000 €	- €	'op 1003 - Bâtiment administratif remplacement climatisation	- €	40 000 €
op 1015 - Hall de déchargement - bât. Transit Canne aspiration du 2 ^{ème} bassin pluvial	3 500 €	- €	op 1015 - Hall de déchargement - bât. Transit	- €	- €
op 1016 - Déchèterie de Chézy vidéosurveillance + signalétique + auvent GEM + blocs légo + dallé béton compacteur cartons	39 710 €	23 988,83 €	op 1016 - Déchèterie de Chézy signalétique + imprévus	700 €	8 710 €
op 1017 - Réseau de chaleur chaudière biomasse + travaux + MOE + audit réseau existant	293 400 €	30 532,01 €	op 1017 - Réseau de chaleur chaudière biomasse MOE + travaux	- €	482 830 €
op 1018 - Vestiaires de collecte Moustiquaires + provision	3 400 €	3 189,12 €	op 1018 - Vestiaires de collecte	- €	- €
op 1019 - Etude optimisation des collectes Etude optimisation des collectes	76 000 €	- €	op 1019 - Etude optimisation des collectes Etude optimisation des collectes	60 000 €	60 000 €
op 1020 - Quai de transfert Provision entretien/réparation	8 800 €	9 150,22 €	op 1020 - Quai de transfert Provision entretien/réparation	- €	5 000 €
op 1021 - ISDI AP 10 - Installat° stockage de déchets inertes - MOE	22 500 €	17 526,00 €	op 1021 - ISDI	- €	- €
op 1022 - Déchèterie de Lurcy AP 9 - Modernisation de la déchèterie - - vidéosurveillance + signalétique + auvent GEM + dossier ICPE	41 810 €	29 463,79 €	op 1022 - Déchèterie de Lurcy AP 9 - Modernisation de la déchèterie - signalétique + détecteurs ATEX + dossier ICPE	- €	21 500 €
op 1023 - Plateforme de compostage DV GER de la plateforme de compostage..... 80 000 € Auvent avec bac de rétention pour station carburant..... 5 800 €	91 300 €	76 854,98 €	op 1023 - Plateforme de compostage DV GER de la plateforme de compostage	11 000 €	94 000 €
op 1024 - UVE de Bayet Etudes de sols + concertation publique + AMO	65 000 €	29 469,20 €	op 1024 - UVE de Bayet Etudes de sols + concertation publique + AMO	35 500 €	2 707 500 €
op 1025 - PLPDMA Elaboration du PLPDMA 2025-2030 par bureau d'études	42 250 €	108,00 €	op 1025 - PLPDMA Elaboration du PLPDMA 2025-2030 par bureau d'études	36 000 €	36 000 €
	3 189 280 €	1 369 363,51 €		391 800 €	6 449 670 €

Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts.....

1 016 720€
(BP 2025 : 957 000 €)

Ce chapitre constate le remboursement des emprunts contractés par le SICTOM Nord Allier, pour la part Capital.

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Rembours. Capital des emprunts	957 000	956 061,09	1 016 720
Total chapitre 16	957 000	956 061,09	1 016 720

L'encours global de la dette au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 6 873 850 €.

001 - Résultat d'investissement antérieur.....

1 088 299 €
(BP 2025 : 146 067 €)

Ce montant correspond au résultat dégagé par la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025. Le déficit d'investissement de 2025 fera l'objet d'une affectation partielle des résultats de la section de fonctionnement en 2026.

Les dépenses d'ordre.....

108 000 €
(BP 2025 : 95 000 €)

Les dépenses d'ordre correspondent aux travaux en régie réalisés par les services techniques du SICTOM Nord Allier qui sont valorisés en main d'œuvre et fournitures pour être portés à la section d'investissement.

L'inscription de 108 000 € se retrouvent en recettes d'ordre de la section de fonctionnement (cf page 10).

AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT

Autorisation de programme n°9 - Réseau de déchèteries - Actualisation

Créée en 2017, cette autorisation de programme répartit la charge d'investissement nécessaire pour rénover le parc des 8 déchèteries du SICTOM Nord Allier (hors déchèterie de Chézy) de 2017 à 2026.

En décembre 2018, la déchèterie de **Coulandon** a été rénovée.

En 2020, les travaux de mise en sécurité (dispositifs anti-chutes + sécurité incendie) de toutes les déchèteries ainsi que les travaux de réhabilitation des déchèteries de **Neuilly-le-Réal et Lurcy-Lévis** ont été réalisés.

En 2021, la déchèterie d'**Avermes** a fait l'objet du programme de réhabilitation. En 2022, le contrôle d'accès des déchèteries a été déployé sur l'ensemble des déchèteries déjà rénovées.

En 2025, la déchèterie de **La Chapelle-aux-chasses** a été réhabilitée.

En 2026, les déchèteries de **Dompierre-sur-Besbre, Thionne et Bourbon l'Archambault** seront réhabilitées respectivement en février, août et octobre 2026. Il est nécessaire de proroger d'une année cette autorisation de programme car les travaux à Bourbon l'Archambault démarrant en octobre 2026, les derniers paiements de ces travaux se feront qu'en 2027.

Il est donc nécessaire d'actualiser l'autorisation de programme n°9 et les crédits de paiement comme suit :

AP 9 - Réseau de déchèteries		TOTAL AP	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
DEPENSES	- logiciel	18 025,99 €	-	-	-	-	-	18 025,99	-	-	-	-	-
	- maîtrise d'œuvre	344 575,91 €	-	20 076,30	14 387,27	265,20	40 235,03	15 613,51	1 373,12	75 340,46	63 285,02	114 000	-
	- travaux	4 622 133,76 €	-	178 619,63	54 989,96	547 332,35	422 481,59	655 068,12	23 812,49	45 814,28	666 235,34	1 631 330	396 450
	- SPS / CT	244,80 €	-	-	-	-	244,80	-	-	-	-	-	-
	- divers	27 458,74 €	972,00	14 190,74	1 188,00	2 484,00	2 808,00	-	1 188,00	3 132,00	1 296,00	200	-
	TOTAL	5 012 439,20 €	972,00 €	212 886,67 €	70 565,23 €	550 081,55 €	465 769,42 €	688 707,62 €	26 373,61 €	124 286,74 €	730 816,36 €	1 745 530 €	396 450 €
RECETTES	Autofinancement	5 012 439,20 €	972,00	212 886,67	70 565,23	550 081,55	465 769,42	688 707,62	26 373,61	124 286,74 €	730 816,36 €	1 745 530	396 450
	Emprunt												
	TOTAL	5 012 439,20 €	972,00 €	212 886,67 €	70 565,23 €	550 081,55 €	465 769,42 €	688 707,62 €	26 373,61 €	124 286,74 €	730 816,36 €	1 745 530 €	396 450 €

Autorisation de programme n°12 - Réseau de chaleur - chaudière biomasse - Actualisation

Afin de pallier à l'arrêt du chauffage des locaux via le réseau de biogaz produit par le site d'enfouissement des déchets ménagers de Chézy, une étude diagnostique a été menée afin de déterminer les différentes solutions techniques et économiquement viables.

Le SICTOM Nord Allier a fait le choix de retenir la solution économiquement et techniquement la plus pertinente, soit une chaufferie bois fonctionnant aux plaquettes et alimentant l'ensemble des bâtiments du site de Chézy. Début 2026, les marchés de travaux ont été attribués. Il est proposé de mettre à jour l'autorisation de programme n°12 comme suit :

AP 12 - Réseau de chaleur		TOTAL AP	2025	2026
DEPENSES	- maîtrise d'œuvre	52 880 €	24 880,01 €	28 000 €
	- SPS / CT / relévés topo	4 500 €		4 500 €
	- travaux	450 000 €		450 000 €
	- divers (annonces, études sols...)	5 982 €	5 652,00 €	330 €
	TOTAL	513 362 €	30 532,01 €	482 830 €
RECETTES	Subventions	64 000 €	- €	64 000 €
	Autofinancement	449 362 €	30 532,01 €	418 830 €
	Emprunt			
	TOTAL	513 362 €	30 532,01 €	418 830 €

Autorisation de programme n°14 - Déploiement du nouveau schéma de collecte - Actualisation

Le conseil syndical du 10 décembre 2024 a adopté un nouveau schéma de collecte pour l’ensemble de son territoire. Compte tenu de l’importance des changements à venir, des moyens techniques, humains et financiers à mobiliser pour faire adhérer les usagers à ce vaste projet, il a été proposé de scinder le territoire du SICTOM Nord Allier en 4 secteurs et d’échelonner le déploiement sur 4 années minimum :

- Secteur 1** – Rive Gauche de l’Allier – 25 communes – 16 905 habitants - 2026
- Secteur 2** - Sud Est du territoire – 25 communes – 17 755 habitants - 2027
- Secteur 3** – Nord du territoire – 19 communes – 12 506 habitants - 2028
- Secteur 4** – Avermes – Yzeure – Moulins – 3 communes – 36 157 habitants - 2029

Il est proposé d’actualiser l’autorisation de programme n°14 comme suit :

Budget 2026 - Création de l'AP 14 - Collecte sélective

AP 14 - Déploiement du nouveau schéma de collecte		TOTAL AP	2025	2026	2027	2028	2029
DEPENSES	enquête de dotation	470 000 €	- €	155 000 €	110 000 €	205 000 €	
	refonte des circuits	43 000 €	- €	15 000 €	14 000 €	14 000 €	
	acquisition de bacs + distribution	2 656 538 €	5 737,50 €	485 800 €	600 000 €	415 000 €	1 150 000 €
	acquisitions de colonnes ou bennes	200 000 €	- €	- €	- €	- €	200 000 €
	communication	160 000 €	- €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
	TOTAL	3 529 538 €	5 737,50 €	695 800 €	764 000 €	674 000 €	1 390 000 €
RECETTES	Subventions	582 900 €			262 900 €	320 000 €	- €
	Autofinancement	2 946 638 €	5 737,50 €	695 800 €	501 100 €	354 000 €	1 390 000 €
	Emprunt						
	TOTAL	3 529 538 €	5 737,50 €	695 800 €	764 000 €	674 000 €	1 390 000 €

Budget 2026- Création de l'AP 14 - Budget Principal

AP 14 - Déploiement du nouveau schéma de collecte		TOTAL AP	2025	2026	2027	2028	2029
DEPENSES	acquisitions de colonnes OMR	1 830 000 €	- €	420 000 €	350 000 €	250 000 €	810 000 €
	acquisition de bacs + distribution	225 000 €	- €	- €	- €	- €	225 000 €
	TOTAL	2 055 000 €	- €	420 000 €	350 000 €	250 000 €	1 035 000 €
RECETTES	Subventions	385 000 €			210 000 €	175 000 €	- €
	Autofinancement	1 670 000 €	- €	420 000 €	140 000 €	75 000 €	1 035 000 €
	Emprunt						
	TOTAL	2 055 000 €	- €	420 000 €	350 000 €	250 000 €	1 035 000 €

TOTAL EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE	5 584 538 €	5 737,50 €	1 115 800 €	1 114 000 €	924 000 €	2 425 000 €
-----------------------------------	-------------	------------	-------------	-------------	-----------	-------------

COLLECTE SELECTIVE

Budget HT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget est voté par chapitre

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	1 153 050	
012	Charges de personnel	227 000	
65	Autres charges de gestion	460	
66	Charges financières	4 930	
67	Charges exceptionnelles	1 000	
002	Résultat de fonctionnement		1 433 730
70	Produits des services, des ventes diverses		279 400
74	Dotations et participations		1 130 000
75	Autres produits de gestion courante		141 000
77	Produits exceptionnels		0
022	Dépenses imprévues	0	
023	Virement à la section d'investissement	1 176 000	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	297 500	0
		2 859 940	2 984 130

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget est voté par opération

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement	0	110 950
16	Emprunts et dettes assimilées	47 130	0
op 11	Matériel de Com°/prévention	77 000	
op 12	Matériel de transport	649 990	
op 13	Points propres	281 290	
op 14	Matériel de collecte en PAP	696 880	
020	Dépenses imprévues	0	
1068	Affectation de l'excédent de fonctionnement N-1		159 840
13	Subventions		8 000
024	Cessions		0
021	Virement de la section de fonctionnement		1 176 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	297 500
		1 752 290	1 752 290

Budget primitif 2026

en suréquilibre de 124 190 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses **2 859 940 €**
(BP 2025 : 2 418 840 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Charges de gestion courante	1 126 800	1 057 995,08	1 153 050
Carburants	147 500	137 172,44	169 000
Fournitures (dt achats sacs jaunes)	54 300	54 209,06	55 000
Prestations de service (coût du tri)	818 000	781 216,66	817 000
Maintenance des véhicules + taxes essieu	68 000	54 313,01	69 100
Actions communication	31 000	24 092,16	33 000
Divers (assurances, taxe foncière...)	8 000	6 991,75	9 950
Charges de personnel	181 000	177 945,97	227 000
Remboursement au budget principal	181 000	177 945,97	227 000
Autres charges diverses et exceptionnelles	1 410	186,13	1 460
Charges financières	7 300	4 128,56	4 930
Remboursement d'emprunts	7 300	4 128,56	4 930
Dépenses d'ordre	1 102 330	239 311,32	1 473 500
Virement à la section d'investissement	835 790	-	1 176 000
Amortissements + +/- values s/cessions	266 540	239 311,32	297 500
	2 418 840	1 479 567,06	2 859 940

Les principales dépenses sont les suivantes :

Carburants : Les dernières BOM PAV ayant été affectées à ce budget annexe, il est nécessaire de mettre en cohérence les frais de carburants.

Prestations de service : elles incluent :

- le tri des emballages recyclables. Pour rappel, ce coût est forfaitaire et actualisé chaque trimestre.
- les refus de tri augmentent car la qualité du tri continue de se dégrader. Les refus partent en incinération pour un coût annuel d'environ 80 094 € en 2025.

Charges de personnel : Une quote-part des frais de personnel du budget principal est refacturée au budget annexe Collecte sélective.

Charges diverses et exceptionnelles : intègrent en 2026 une inscription de 450 € pour les admissions en non-valeur et 1 000 € d'annulation de titres s/exercices antérieurs.

Recettes
2 984 130 €

(BP 2025 : 2 740 528 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Autres produits de gestion courante	291 000	279 801,40	279 400
Redevance spéciale	185 000	200 195,32	200 000
Prestations de transport refus tri de la SPL	18 000	1 227,25	-
Ventes de marchandises	73 000	62 543,83	63 400
Verre	28 000	23 468,20	22 400
Matières recyclables	45 000	39 075,63	41 000
Facturation pesées à la SPL	15 000	15 835,00	16 000
Dotations et Participations	1 204 900	1 548 710,20	1 271 000
Soutiens des Ecoorganismes	1 200 000	1 521 263,94	1 130 000
Subvention équilibre du budget principal	-	-	-
Remises de fin d'année SPL Allier Tri	-	20 491,00	136 000
Remb. Assurances, taxe foncière par SPL	4 900	6 955,26	5 000
Excédent reporté	1 244 628	1 244 628,93	1 433 730
	2 740 528	3 073 140,53	2 984 130

Les principales recettes sont les suivantes :

- Redevance spéciale** : facturée aux professionnels pour les emballages recyclables.
- Prestations de transport des refus de tri** : en 2025, le SICTOM Nord Allier avait prévu de transporter les refus de tri de la SPL Allier tri à l’incinération à Bayet. Cette prestation ne s’est pas souvent réalisée.
- Ventes de marchandises** : Le cours de reprise des matières premières est volatile. Le cours du verre est en chute libre depuis le 2^{ème} trimestre 2024, il est passé de 28.36 €/t à 8 €/t au 2^{ème} trimestre 2025.
- Facturation des pesées à la SPL** : l’utilisation des ponts de pesée est facturée à la SPL ALLIER TRI, en fonction du nombre réalisé chaque mois.
- Soutiens Eco organismes** : en 2026, les soutiens ne sont estimés qu’à 1 130 000 €. En effet, de nouvelles modalités de calcul des soutiens ainsi que la baisse de la qualité du tri vont impacter ce poste de recettes.
- Produits exceptionnels** : en 2025, la SPL ALLIER TRI a versé à ses adhérents des remises de fin d’année. Le SICTOM Nord Allier a perçu 20 491 € (25 122.52 € en 2024). En 2026, elles s’élèveront à 136 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses1 752 290 €
(BP 2025 : 1 600 330 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Op 11 - matériel de Com/prévention	4 500	1 983,66	77 000
Matériel - manifestations éco-exemplaires	4 500	1 983,66	77 000
Op 12 - matériel de transport	703 200	448 769,00	649 990
en 2025 : 1 BOM non réceptionnée	703 200	448 769,00	649 990
en 2026 : 1 BOM grue + système préhension			
Op 13 - points propres	189 400	122 737,18	281 290
PAV semi-enterrés + colonnes + bacs	189 400	122 737,18	281 290
Op 14 - Matériel de collecte en PAP	656 100	5 737,50	696 880
Refonte des circuits de collecte	-	-	15 000
Communication	-	-	40 000
Bacs et colonnes de tri sélectif	656 100	5 737,50	641 880
Charges financières	47 130	47 125,00	47 130
Remboursement capital d'emprunt	47 130	47 125,00	47 130
	1 600 330	626 352,34	1 752 290

Matériel de Communication/Prévention : Pour répondre à une demande grandissante du monde associatif, le SICTOM Nord Allier s'est engagé à soutenir des manifestations éco-exemplaires en prêtant du matériel de tri (table de tri des bio déchets, supports de sacs de tri...). LEKO subventionnera à hauteur de 80 % ses acquisitions de matériels.

Matériel de transport : en 2025, une BOM (benne à ordures ménagères) a été acquise mais non réceptionnée (217 000 €). En 2026, il est envisagé d'acquérir une BOM avec grue pour collecter les PAV.

Points propres : en 2025, des colonnes semi-enterrées ont été commandées pour des points tri situés à Avermes, Yzeure, et Toulon s/Allier, pour un montant de 38 900 €.

En 2026, une inscription de 231 990 € est prévue pour l'acquisition de colonnes semi-enterrées et aériennes.

Matériel de collecte en PAP

Les premiers crédits d'acquisition des bacs de collecte au porte-à-porte sont inscrits pour un montant de 656 100 €.

Recettes.....1 752 290 €
(BP 2025 : 1 600 330 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Subventions d'équipement			
Subventions LEKO	-	-	8 000
Affectation en compte de réserve (d'une part du résultat de fonctionnement)	278 062	278 061,43	159 840
Excédent reporté	219 938	219 938,57	110 950
Dépenses d'ordre	1 102 330	239 311,32	1 473 500
Virement de la section de fonctionnement	835 790	-	1 176 000
Amortissements / +- values de cession	266 540	239 311,32	297 500
	1 600 330	737 311,32	1 752 290

Un appel de fonds de la subvention LEKO pour le tri hors foyer sera réalisé dans le courant de l'année.

L'équilibre de la section d'investissement se fera par l'autofinancement et les amortissements.

Il ne sera pas fait de recours à l'emprunt, ce qui permettra au budget annexe de poursuivre son désendettement.

CSDU

Budget TTC

Le budget annexe CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) est lié à la gestion du site d'enfouissement, passé en post exploitation depuis septembre 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget est voté par chapitre

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	215 580	
67	Charges exceptionnelles	300	
68	Dotations aux amortissements	0	
022	Dépenses imprévues	0	
002	Résultat de fonctionnement		6 800
70	Produits des services, ventes diverses		30 900
73	Impôts et taxes		68 700
74	Dotations, subventions et participations		0
75	Produits de gestion courante		0
77	Produits exceptionnels		0
78	Reprises sur provisions		202 990
023	Virement à la section d'investissement	75 610	
042	Dépenses d'ordre de transfert entre sections	17 900	
		309 390	309 390

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget est voté par opération

chapitre article	libellé	proposition de budget primitif 2026	
		DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement	73 660	0
20	Immobilisations incorporelles	0	
21	Immobilisations corporelles	12 500	
23	Immobilisations en cours - travaux	98 600	0
27	Autres immobilisations financières	0	0
020	Dépenses imprévues	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves		13 000
1068	Affectation de l'excédent de fonctionnement N-1		78 250
15	Provisions / reprises sur provisions	0	
024	Cessions		0
021	Virement de la section de fonctionnement		75 610
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		17 900
041	Opérations patrimoniales	0	0
		184 760	184 760

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses.....**309 390 €**
(BP 2025 : 309 970 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Charges de gestion courante	213 770	173 515,24	215 580
Redev. Assainiss, électricité, petit équip.	128 700	97 145,24	126 800
Prestations de service (post exploitation, analyses réglementaires)	56 700	56 785,27	62 200
Entretien, maintenance	28 200	19 250,01	26 200
Divers (alarme poste de relèvement)	170	334,72	380
Charges exceptionnelles	300	-	300
Annulations s/ex. antérieurs	300	-	300
Dépenses d'ordre	95 900	7 687,28	93 510
Virement à la section d'investissement	87 300	-	75 610
Amortissements / +- values de cession	8 600	7 687,28	17 900
	309 970	181 202,52	309 390

Le personnel du SICTOM Nord Allier assure le suivi de la post exploitation du site en régie. Les principales dépenses sont les suivantes :

- **la redevance assainissement** est liée à la quantité et à la qualité des lixiviats rejetés à la STEP des Isles (80 000 €)
- **les obligations réglementaires** liées à la post exploitation : analyses d'eau et des PFAS, relevés topographiques des digues, rapport quinquennal ...(62 200 €)
- **les frais de maintenance et réparations** des appareils électriques (9 700 €).
- **les frais d'entretien de terrain** (13 500 €) : débroussaillage des talus pentus.

Recettes.....**309 390 €**
(BP 2025 : 309 970 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Autres produits de gestion courante	30 600	30 780,00	30 900
Redev.occupation domaine public GASEO	27 000	27 097,40	30 900
Loyer versé par PHOTOSOL	3 600	3 682,60	
Impôts et taxes	68 700	68 700,00	68 700
Reversement garanties post exploitation par le budget principal (TEOM)	68 700	68 700,00	68 700
Excédent reporté	31 772	31 772,74	6 800
Recettes d'ordre	178 898	135 000,00	202 990
Reprise s/prov. pour post exploitation	178 898	135 000,00	202 990
	309 970	266 252,74	309 390

Les recettes de fonctionnement de ce budget sont stables, puisqu'elles ne sont constituées que de loyer/redevance pour occupation du domaine public et d'un reversement de garanties post exploitation par le budget principal.

Depuis 2023, la section de fonctionnement s'équilibre par une reprise sur les provisions constituées pour la post exploitation.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses184 760 €
(BP 2025 : 155 431 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Etudes	21 600	21 600,00	-
2025 : étude P-FAS	21 600	21 600,00	-
Travaux	124 900	83 500,60	98 600
2025 : travaux s/réseau biogaz, pose de débi-mètres	124 900	83 500,60	98 600
2026 : fermeture du casier gravats, rempl. géomembrane bassin pluvial			
Matériel	7 500	5 521,40	12 500
pompes + 1 station météo	7 500	5 521,40	12 500
Déficit reporté	1 431	1 430,28	73 660
Dépenses d'ordre	-	-	-
Intégrat° frais d'études en compte travaux			
	155 431	112 052,28	184 760

En 2026, il est prévu de remplacer la géomembrane d'un bassin pluvial (50 000 €), une provision pour imprévus est également inscrite (30 000 €).

Enfin, le casier gravats arrivant à sa côte maximale, il est nécessaire de prévoir sa fermeture par une couverture en terre végétale (14 000 €).

En matériel, des crédits sont prévus pour renouveler les pompes de relèvement des lixiviats (9 200 €) ainsi qu'une station météorologique (3 300 €).

Recettes184 760 €
(BP 2025 : 155 431 €)

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
FCTVA s/dép. invest. réalisées en N-1	9 400	10 484,53	13 000
Affectation en compte de réserve (d'une part du résultat de fonctionnement)	50 131	20 230,28	78 250
Excédent reporté	-	-	-
Recettes d'ordre	95 900	7 687,28	93 510
Virement de la section de fonctionnement	87 300	-	75 610
Amortissements / +- values de cession	8 600	7 687,28	17 900
	155 431	38 402,09	184 760

L'équilibre de la section d'investissement se réalise par le FCTVA, l'autofinancement et les amortissements.

ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS EN COURS AU 1^{er} JANVIER 2026

année	libellé	organisme de crédit	montant	taux	durée en années	périodicité	1ère échéance	dernière échéance	Encours au 01/01/2026	intérêts 2026	capital 2026	annuité 2026
BUDGET PRINCIPAL												
2011	extension site traitement - phase 1	Caisse d'Epargne d'Auvergne	450 000 €	taux fixe : 4,99%	20	trimestrielle	15/03/12	15/12/31	135 000,00 €	6 315,47 €	22 500,00 €	28 815,47 €
2012	extension site traitement - phase 2	Caisse d'Epargne d'Auvergne	220 000 €	taux fixe : 4,20%	20	annuelle	25/01/13	25/01/32	74 249,80 €	3 118,49 €	10 607,12 €	13 725,61 €
2014	extension site traitement - phase 3	Caisse d'Epargne d'Auvergne	4 700 000 €	taux fixe : 2,23%	20	trimestrielle	15/09/15	15/06/35	2 493 038,52 €	53 611,05 €	238 320,27 €	291 931,32 €
2017	Véhicules de collecte 2017	La Banque Postale	490 000 €	taux fixe : 0,50%	8	trimestrielle	01/04/18	01/01/26	15 312,50 €	19,14 €	15 312,50 €	15 331,64 €
2019	Quai de transfert	La Banque Postale	405 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,51%	15	trimestrielle	01/06/19	01/03/34	222 750,00 €	5 466,59 €	27 000,00 €	32 466,59 €
2019	Déchèterie de Chézy	La Banque Postale	300 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66 %	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	175 000,00 €	4 373,77 €	20 000,00 €	24 373,77 €
2019	Déchèterie de Chézy	La Banque Postale	450 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,51%	15	trimestrielle	01/06/19	01/03/34	247 500,00 €	6 073,99 €	30 000,00 €	36 073,99 €
2019	véhicule de collecte 2018	La Banque Postale	375 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,46%	8	trimestrielle	01/06/19	01/03/27	58 593,75 €	1 034,00 €	46 875,00 €	47 909,00 €
2019	Réseau des déchèteries	La Banque Postale	400 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66 %	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	233 333,25 €	5 831,70 €	26 666,65 €	32 498,35 €
2019	Quai de transfert	La Banque Postale	700 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66 %	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	396 666,59 €	10 146,50 €	46 666,64 €	56 813,14 €
2019	Véhicules de collecte (2 tracteurs + 7FMA + 1 BOM + 1 compacteur/tasseur)	Crédit Agricole Centre France	1 270 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,11 %	8	trimestrielle	02/04/20	02/01/28	357 187,50 €	6 307,34 €	158 750,00 €	165 057,34 €
2019	Solde construction déch Chézy et Quai de transfert	Crédit Agricole Centre France	2 720 000 €	taux fixe : 0,72%	15	trimestrielle	02/04/20	02/01/35	1 677 333,41 €	11 587,20 €	181 333,32 €	192 920,52 €
2020	Réseau des déchèteries	Crédit Agricole Centre France	620 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,15 %	15	trimestrielle	30/03/21	31/12/35	413 333,40 €	8 553,42 €	41 333,32 €	49 886,74 €
2024	véhicule de collecte 2023	La Banque Postale	400 000 €	taux fixe : 3,52%	8	trimestrielle	01/05/24	01/02/32	312 500,00 €	10 481,78 €	50 000,00 €	60 481,78 €
2025	Réseau des déchèteries	Crédit Agricole Centre France		taux fixe : 3,44%	15	trimestrielle	31/03/26	29/12/40				
			13 500 000,00 €						6 811 798,72 €	132 920,44 €	915 364,82 €	1 048 285,26 €
BUDGET COLLECTE SELECTIVE												
2019	Acquisition colonnes PAV	Crédit Agricole Centre France	200 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,20 %	10	trimestrielle	02/04/19	02/01/30	85 000,00 €	1 711,98 €	20 000,00 €	21 711,98 €
2019	Véhicules de collecte	Crédit Agricole Centre France	217 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,11 %	8	trimestrielle	02/04/19	02/01/28	61 031,25 €	1 077,71 €	27 125,00 €	28 202,71 €
			417 000,00 €						146 031,25 €	2 789,69 €	47 125,00 €	49 914,69 €
TOTAL GENERAL			13 917 000,00 €						6 957 829,97 €	135 710,13 €	962 489,82 €	1 098 199,95 €

L'encours global de la dette au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 6 957 829,97 €, il a diminué de près 1 million d'euros. Fin 2025, deux emprunts ont été contractés pour un montant de 840 000 €, mais ils n'ont été mobilisés que courant janvier 2026. La capacité de désendettement s'établit à 4,8 ans.

EVOLUTION DES SEUILS DE GESTION

		2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
produits de fonctionnement courant		12 808 557,93 €	13 051 119,69 €	13 770 899,66 €	14 364 219,38 €	14 973 332,45 €	4,2%
produits des services et ventes diverses	70	1 524 197,11 €	1 593 531,77 €	1 490 358,06 €	1 624 693,47 €	1 674 502,12 €	3,1%
impôts et taxes	73	9 820 120,00 €	9 918 379,00 €	10 622 111,00 €	11 036 511,00 €	11 367 751,00 €	3,0%
dotations et participations	74	1 361 444,91 €	1 366 748,44 €	1 389 632,88 €	1 374 115,58 €	1 646 572,57 €	19,8%
autres produits de gestion courante	75	19 835,83 €	19 808,88 €	19 833,03 €	110 392,93 €	54 949,53 €	-50,2%
atténuation de charges	013	82 960,08 €	152 651,60 €	248 964,69 €	218 506,40 €	229 557,23 €	5,1%
reprise de provision	78	- €	- €				0,0%
charges de fonctionnement courant		10 852 271,96 €	12 104 396,35 €	12 280 141,48 €	12 727 213,24 €	12 561 286,43 €	-1,3%
charges à caractère général	011	5 888 490,27 €	6 782 181,83 €	6 717 341,14 €	6 879 731,45 €	6 735 981,80 €	-2,1%
charges de personnel	012	4 903 194,94 €	5 259 920,71 €	5 481 123,70 €	5 780 340,37 €	5 757 543,81 €	-0,4%
autres charges de gestion courante	65	60 586,75 €	62 293,81 €	81 676,64 €	67 141,42 €	67 760,82 €	0,9%
atténuation de produits	014	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
excédent brut de fonctionnement		1 956 285,97 €	946 723,34 €	1 490 758,18 €	1 637 006,14 €	2 412 046,02 €	47,3%
produits financiers	76	25,44 €	25,44 €	33,39 €	47,70 €	47,70 €	0,0%
charges financières (hors intérêts de la dette)	66	4 087,14 €	4 087,14 €	4 087,14 €	4 087,14 €	3 614,26 €	-11,6%
produits exceptionnels + reprise s/provision	77+78	446 799,44 €	500 857,96 €	334 178,55 €	979 574,80 €	191 248,72 €	-80,5%
charges except. + prov semi-budgétaire	67 + 68	2 474,45 €	22 310,80 €	11 394,06 €	759 015,11 €	1 002 010,78 €	32,0%
épargne de gestion		2 396 549,26 €	1 421 208,80 €	1 809 488,92 €	1 853 526,39 €	1 597 717,40 €	-13,8%
intérêts de la dette	6611	134 321,03 €	143 071,64 €	217 255,38 €	222 965,59 €	160 125,78 €	-28,2%
épargne brute / CAF		2 262 228,23 €	1 278 137,16 €	1 592 233,54 €	1 630 560,80 €	1 437 591,62 €	-11,8%
remboursement en capital de la dette	1641	1 057 348,58 €	1 062 143,77 €	1 038 921,81 €	985 560,09 €	1 003 186,09 €	1,8%
épargne nette		1 204 879,65 €	215 993,39 €	553 311,73 €	645 000,71 €	434 405,53 €	-32,7%

L'excédent brut de fonctionnement est en hausse pour la 4^{ème} année consécutive, il atteint un montant de 2.4 M€. La capacité d'autofinancement (CAF) brute et nette baissent mais uniquement en raison de la provision exceptionnelle de 1 M€ pour l'UVE. Le taux de CAF se maintient à un niveau satisfaisant de 10%.